

On, a été cause qu'ils ont été huit jours sans réponse. Ils l'obtinrent enfin le 24, & le lendemain ils rendirent compte aux Chambres de cette Cour, qu'on leur avoit dit : *Gens du Roi, revenez dans la huitaine.* Entre-tems cette Cour pourra retoucher ses représentations, & y discuter l'*Edit* portant création de six Conseils supérieurs, dont nous parlerons plus bas. Mais ce qui désole cette Compagnie, c'est que ses remontrances sont déjà répandues dans le Public (des curieux en ayant reçu des copies) avant qu'elles n'aient été présentées au Roi.

La Chambre des Comptes paroïssoit ne vouloir point prendre de résolution en faveur du Parlement détruit ; mais allarmée sans doute des bruits qui se répandoient sur sa prochaine dissolution, elle s'est tout-à-coup déterminée à se joindre aux autres Cours, & à faire des remontrances pour prévenir le projet, ainsi qu'elle le craint, d'une destruction générale de la Magistrature.

Le Châtelet s'attribue la grande Police, parce qu'il ne regarde pas le nouveau Tribunal comme remplaçant le Parlement, & qu'il ne veut reconnoître en lui aucune qualité qui la lui déferé. En conséquence, il a rendu une sentence de Police sur un requisitoire de son Procureur du Roi, concernant le commerce des grains & farines ; demandant que les Lettres-Patentes de Sa Majesté, données à *Versailles* le 11. Janvier dernier, & enrégistrées au Parlement le 16. dudit mois, fussent exécutées selon leur forme & teneur. C'est ainsi que les affaires s'embrouillent de plus en plus.

Voyons maintenant ce qui s'est passé dans le